



Stop à la démolition de la mairie

Après deux ans de report obtenu grâce à notre première action en justice, le chantier de démolition de la mairie s'accélère, avec pour finalité la destruction complète du bâtiment emblématique du cœur de ville.

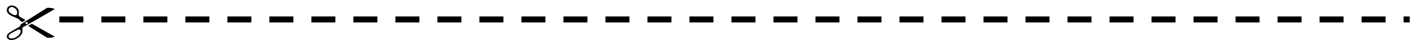
En voyant les échéances électorales se rapprocher, le passage en force a été choisi sans attendre le résultat de l'appel au Conseil d'Etat déposé le 10 septembre 2018.

Les élus du groupe « Transition », l'association RPA et de nombreux Féréopontains demandent au maire, à l'origine de tout le projet de destruction de la mairie, de suspendre les travaux le temps que le Conseil d'Etat se prononce sur les illégalités dénoncées dans ce dossier.

L'association RPA et les élus du groupe « Transition »

Vous pouvez agir !

En signant la pétition ci-dessous



Je soussigné, (Nom, Prénom)

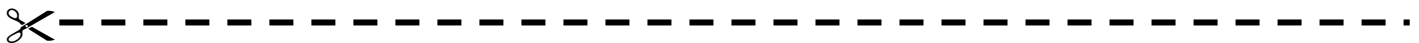
Habitant (Adresse)

demande au maire :

- la suspension des travaux de démolition de l'ancienne mairie le temps du jugement
- le maintien du bâtiment actuel dans un contexte de manque de salles
- le retour d'un service public de cœur de ville en y installant une antenne de la mairie (CCAS, police municipale), la maison des services publics et une maison des associations.

Date :

Signature :



A adresser :

- soit directement sur le site internet de la mairie, <http://www.saint-fargeau-ponthierry.fr/> rubrique « Vous avez la parole » (en reproduisant l'ensemble des trois demandes ci-dessus)
- soit par courrier au siège de RPA : 46 avenue du Parc, 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
- Vous pouvez aussi signer cette pétition en ligne sur le site de RPA <http://rassembler-avenir-stfp.fr/>